

U.N.E.F. : DECLARATION du BUREAU CONFEDERAL

Un groupe s'intitulant "délégation permanente du collectif National de l'U.N.E.F." s'est adressé au Bureau Confédéral de la C.G.T. pour lui demander une rencontre.

La C.G.T. a déjà eu l'occasion de préciser au Bureau National de l'U.N.E.F., avant sa démission, qu'elle ne cautionnerait aucune entreprise qui viserait à vider l'U.N.E.F. de son contenu syndical.

Dans cet esprit, non seulement la C.G.T. ne reconnaît pas au groupe qui a succédé au Bureau démissionnaire le droit de parler au nom de l'U.N.E.F. mais elle estime avoir le devoir de dénoncer les méthodes auxquelles recourent ceux qui s'en réclament pour imposer, par la violence, la domination d'une petite minorité.

Ce qui s'est passé à Censier le 21 Janvier est, à cet égard, on ne peut plus significatif.

La C.G.T. a eu, dans le passé, des relations cordiales avec l'U.N.E.F., lorsqu'elle était l'expression authentique du mouvement étudiant, et a mené un certain nombre d'actions en liaison avec elle.

Dans le prolongement même de ces rapports antérieurs, la C.G.T. souhaite vivement que la crise dans laquelle des éléments irresponsables ont plongé l'U.N.E.F. soit dénouée démocratiquement, avec le concours de tous les étudiants attachés au syndicalisme démocratique et de masse.

Pour le mouvement syndical étudiant, c'est le meilleur moyen de retrouver un équilibre qui permettra de renouer les rapports de solidarité et de coopération avec le mouvement syndical ouvrier.

Paris, le 27 Janvier 1971